



CANADA
PROVINCE DE QUÉBEC
MUNICIPALITÉ DES BERGERONNES
MRC LA HAUTE CÔTE-NORD

AVIS PUBLIC

CONSULTATION PUBLIQUE RÈGLEMENT 2018-117

LA POPULATION DES BERGERONNES EST CORDIALEMENT INVITÉE À UNE CONSULTATION PUBLIQUE QUI SE TIENDRA LE MARDI 4 DÉCEMBRE 2018 À 17H00 AU BUREAU MUNICIPAL DE LA MUNICIPALITÉ DES BERGERONNES, AU 424, RUE DE LA MER.

Cette consultation portera sur le règlement 2018-117 ayant pour objet de permettre à l'intérieur de la zone 123-Pi, comme usage permis de plein droit en vertu du règlement de zonage 2010-050, les sous-classes d'usages « services aux commerces transitaires » et « services divers » relatives à la classe d'usages industriels. Le règlement 2018-117 est susceptible d'approbation référendaire.

Une copie du projet de règlement peut être consultée au bureau de la municipalité.

Comme l'illustre le plan ci-dessous, la zone 123-Pi est en partie située le long de la Route 138.



DONNÉ aux Bergeronnes ce 21^e jour de novembre 2018.

Marie-Eve Bouchard
Directrice générale

CERTIFICAT DE PUBLICATION

Je, soussignée, certifie sous mon serment d'office que j'ai publié l'avis ci-dessus le 21 novembre 2018 aux endroits désignés par le conseil municipal.

EN FOI DE QUOI, je donne ce certificat, ce 21^e jour du mois de novembre deux mille dix-huit.

Marie-Eve Bouchard
Directrice générale



CANADA
PROVINCE DE QUÉBEC
MUNICIPALITÉ DES BERGERONNES
MRC LA HAUTE CÔTE-NORD

AVIS PUBLIC

CONSULTATION PUBLIQUE RÈGLEMENT 2018-122

LA POPULATION DES BERGERONNES EST CORDIALEMENT INVITÉE À UNE CONSULTATION PUBLIQUE QUI SE TIENDRA LE MARDI 4 DÉCEMBRE 2018 À 17H00 AU BUREAU MUNICIPAL DE LA MUNICIPALITÉ DES BERGERONNES, AU 424, RUE DE LA MER.

Cette consultation portera sur le règlement 2018-122 ayant pour objet de permettre à l'intérieur des zones 125-Pr et 126-Pr, comme usage permis de plein droit en vertu du règlement de zonage 2010-050, l'exploitation d'une boulangerie artisanale dont l'activité principale est la fabrication de produits de boulangerie destinés à la vente au détail et où la consommation sur place est permise. Le règlement 2018-122 est susceptible d'approbation référendaire.

Une copie du projet de règlement peut être consultée au bureau de la municipalité.

Comme l'illustre le plan ci-dessous, les zones 125-Pr et 126-Pr sont en partie situées à proximité de la baie des Grandes Bergeronnes et du fleuve Saint-Laurent.



DONNÉ aux Bergeronnes ce 21^e jour de novembre 2018.

Marie-Eve Bouchard
Directrice générale

CERTIFICAT DE PUBLICATION

Je, soussignée, certifie sous mon serment d'office que j'ai publié l'avis ci-dessus le 21 novembre 2018 aux endroits désignés par le conseil municipal.

EN FOI DE QUOI, je donne ce certificat, ce 21^e jour du mois de novembre deux mille dix-huit.

Marie-Eve Bouchard
Directrice générale

Demande de participation au comité consultatif d'urbanisme (CCU)

Chères citoyennes,
Chers citoyens,

Nous vous informons que la Municipalité des Bergeronnes prévoit redéfinir et reconstituer son comité consultatif d'urbanisme (CCU). Par conséquent, nous sommes présentement à la recherche de résidentes bergeronaises et résidents bergeronnais qui aimeraient siéger au sein du comité consultatif d'urbanisme.

Ce comité consultatif d'urbanisme intègre des pouvoirs d'étude et de recommandation en matière d'urbanisme, de zonage, de lotissement et de construction. Afin de permettre un aménagement du territoire harmonieux tout en se souciant de la meilleure qualité de vie possible pouvant vous être offerte, il est important de connaître votre position face à ces sujets. Étant donné que votre opinion est d'une importance primordiale, nous vous invitons à rejoindre le comité consultatif d'urbanisme.

En nous transmettant vos connaissances, il sera beaucoup plus facile de cibler les problématiques qui vous touchent et ainsi les considérer afin que nous puissions prendre les meilleures décisions possibles. Nous sommes extrêmement optimistes face à l'essor et au développement de la Municipalité des Bergeronnes.

En participant à ce comité consultatif d'urbanisme, vous contribuez fortement au sain développement de la collectivité. Nous vous remercions chaleureusement de l'intérêt que vous portez à votre municipalité.

Merci de votre implication!

Pour plus d'information, vous pouvez contacter
M. Jean-Christophe Henri par téléphone au 418 232-6244 poste 1228
ou par courriel à inspectionbergeronnes@gmail.com

ATELIER DE CARTES DE NOËL BRODÉES

Les Fermières des Bergeronnes sont heureuses de vous inviter à un atelier de cartes de Noël brodées. Mme Chantale Paré vous initiera à cette technique à la portée de tous même si vous n'avez jamais brodé.

Lieu: Salle de l'Âge d'or
Date: Samedi, 8 décembre 2018
Heure: 13h à 15h
Coût: 10\$ (tout le matériel est fourni)

*** Il n'est pas nécessaire d'être membre ***
des Fermières ni de l'Âge d'or pour participer à cet atelier.



Offre d'emploi – Salle de quilles des Bergeronnes Préposé(e) au bar et aux activités de quilles

La Municipalité des Bergeronnes est à la recherche d'une personne pour assurer le service de bar, le service de quilles et l'organisation d'activités à la salle de quilles des Bergeronnes.

Fonctions essentielles de l'emploi :

- Accueillir les clients avec courtoisie ;
- Prendre les commandes de la clientèle ;
- Attribuer les allées de quilles ;
- Effectuer la location de souliers ;
- Faire la gestion des parties de quilles sur système informatique ;
- Préparer et servir les boissons alcoolisées et non alcoolisées ;
- Effectuer l'inventaire ;
- Maintenir les lieux de travail en bon état ;
- Effectuer des manipulations sur les planteurs lors de problèmes techniques ;
- Assurer le fonctionnement du bar de manière à se procurer l'inventaire nécessaire ;
- S'assurer de la satisfaction de la clientèle et recevoir les plaintes, le cas échéant ;
- Décorer et monter la salle lors de réservations ;
- Préparer et initier des évènements ponctuels.

Qualités requises :

- Faire preuve d'initiative et d'imagination pour l'organisation d'évènements ;
- Être autonome et responsable puisqu'habituellement, l'employé(e) travaillera seul(e) ;
- Avoir une grande débrouillardise et être honnête ;
- Aimer travailler avec le public ;
- Avoir la connaissance du milieu serait un atout.

Conditions de travail :

- Poste à temps partiel de
 - 25h du mercredi au samedi de septembre à avril
 - 16h les jeudis et vendredis de mai à août
- Possibilité à travailler d'autres journées, selon les activités ;
- Salaire à 16\$ de l'heure + pourboires ;
- Poste avec avantages sociaux ;
- Équipe de travail dynamique.

Si intéressé(e), faire parvenir votre curriculum vitae avant le jeudi 13 décembre 2018 16h30 à l'intention de

Mme Marie-Eve Bouchard, directrice générale
Municipalité des Bergeronnes.
424, rue de la Mer, Les Bergeronnes, G0T 1G0
direction.general@bergeronnes.com

HORAIRE DES FÊTES

Prendre note que la Municipalité, la salle de quilles et la bibliothèque seront fermées du 22 décembre 2018 au 6 janvier 2019.

Retour à la normale avec leurs horaires respectives à partir du 7 janvier 2019.

COLLECTE DE LIVRES (DE TOUS TYPES)

Aidez-nous à approvisionner vos futurs croque-livres!

LES MUNICIPALITÉS S'Y METTENT!

Du mardi 20 au vendredi 30 novembre 2018

Déposez vos livres aux bureaux municipaux de :

Tadoussac	Longue-Rive
Sacré-Cœur	Portneuf-sur-Mer
Les Bergeronnes	Forestville
Les Escoumins	Colombier



Construits par les élèves de la Polyvalente des Berges, à l'aide de bois fourni par BERSACO et de matériaux récupérés dans les écocentres.

Merci de votre participation!



municipalité info

23 NOVEMBRE 2018

AUX UTILISATEURS DU SERVICE D'AQUEDUC

! Levée de l'avis d'ébullition !

Veillez prendre note que l'avis d'ébullition d'eau émis le 15 novembre dernier est maintenant levé; les analyses effectuées révèlent que l'eau est propre à la consommation.

Pour toute question, les citoyens peuvent communiquer avec la Municipalité au numéro 418-232-6244, poste 1231.

La Direction

Veillez prendre note que la salle de quilles sera fermée au public le 30 novembre, le 7 et 14 décembre 2018 pour des évènements privés.



À ne pas manquer
La prochaine rencontre citoyenne qui aura lieu le 12 décembre 2018 à l'édifice municipal à 18 h 30.

Souper spaghetti annuel du Centre de Dépannages des Nord-Côtiers

Au profit de
Centraide HCN-Manicouagan

1 décembre 2018
De 17h à 22h
À la Polyvalente des Berges